



# NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 66 –Juillet, août, septembre 2017

## Le mot du Maire

Une saison chasse l'autre avec son lot de bons comme de mauvais moments.

Après une période électorale marquée par une forte abstention en France comme dans notre commune, nous devons, à mon avis, nous interroger chacune et chacun d'entre-nous élu-e-s, sur la qualité des liens que nous avons avec nos administré-e-s, qui peuvent parfois avoir tendance à se distendre en termes de confiance.

C'est pourquoi vont reprendre les rencontres citoyennes de quartiers en juillet et septembre auxquelles je vous invite à venir nombreuses et nombreux afin d'être acteurs du développement de votre village.

Par ailleurs, en ce début d'été 2017, l'équipe municipale tourne à plein régime :

entre le suivi des chantiers en cours : le local "Pizza à emporter" au bâtiment de la Poste qui devrait ouvrir d'ici début août, le Pôle Maternelle à l'école de St Capraise qui verra le jour à la rentrée scolaire de Septembre,

le suivi des affaires courantes avec les services technique et administratif,

et les études des projets pour 2017 et 2018 en respectant la feuille de route budgétaire votée en avril et qui va définir les investissements possibles, prioritaires et nécessaires.

L'inauguration du Pôle Beauté dans les locaux commerciaux communaux et du logement au dessus, ainsi que le classement du Bassin de la Dordogne entre Varennes et St Capraise comme "Réserve Biosphère" ce 4 juillet, sont des exemples de la revitalisation et du développement que nous souhaitons pour notre village afin qu'il rayonne sur le territoire.

La dynamique des élus et des agents fait qu'en aucun moment notre action au service de la Commune n'est à l'arrêt et c'est pour cela que je tiens à les remercier chaleureusement pour leur investissement de qualité au service de tous.

Les associations ne sont pas en reste, qui, avec la municipalité, offriront une nouvelle fois un grand moment de retrouvailles et de convivialité à l'occasion de la Fête Votive qui aura lieu le samedi 22 juillet.

En ayant une pensée affectueuse celles et ceux qui nous ont quittés ainsi que pour leurs familles, je vous souhaite de profiter pleinement de cet été 2017 avec vos proches.

*Votre Maire, Laurent PEREA*

## Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos	page 6
Compte-rendu du CM	page 2	Etat civil et Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	pages 3,4 et 5	Calendrier des manifestations	page 8
		Arrêté relatif aux brûlages	Page annexe

## Compte-rendu du Conseil Municipal

### **Taux d'imposition 2017.**

Les taux des taxes directes locales de l'année 2016 sont maintenus pour 2017.

Taxe d'habitation : 4,31% - Taxe foncière (bâti) : 20,87% - Taxe foncière (non bâti) : 52,17%

### **Budget primitif communal 2017.**

L'équilibre des sections se présente comme suit :

#### Fonctionnement :

Dépenses : 1 430 800,50

Recettes : 1 430 800,50

#### Investissement :

Dépenses : 762 328,50

Recettes : 762 328,50

### **Budget primitif « locaux commerciaux et autres locations ».**

L'équilibre des sections se présente comme suit :

#### Fonctionnement :

Dépenses : 17 015,00

Recettes : 17 015,00

#### Investissement :

Dépenses : 190 404,52

Recettes : 190 404,52

### **Gabarre**

Une pré-visite technique a eu lieu le 26 avril 2017. Le certificat communautaire de navigation intérieure a été délivré par le service instructeur de Toulouse.

### **Engagement à la Charte Zéro Phyto.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la « Charte 0 pesticide ».

Les démarches engagées au niveau européen pour diminuer la présence et l'utilisation des produits chimiques, notamment des pesticides, et au niveau national à travers le Grenelle de l'Environnement et le plan Ecophyto 2018, interpellent chaque collectivité dans sa gestion des espaces verts.

La charte « 0 pesticide » propose une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en supprimant les pesticides.

Les objectifs visés concernent la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien et des habitants fréquentant ces espaces publics, des ressources naturelles et de la biodiversité (faune et flore).

L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration d'un plan et de méthodes d'entretien sans pesticides.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de s'engager en faveur de la suppression des pesticides sur la commune, adopte le règlement et sollicite l'adhésion de la commune à la Charte « 0 pesticide ».

Il décide également de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour supprimer l'usage des pesticides dans la commune et l'aide des spécialistes du Conseil Départemental.

## Infos mairie

### **Autorisation de sortie du territoire**

Un nouveau dispositif d'autorisation préalable de sortie du territoire a été mis en place le 15 janvier 2017, dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers des zones de conflit.

Cette AST est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA ( n°15646\*01, accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du signataire. Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire. Le mineur doit impérativement avoir une carte d'identité ou un passeport à son nom et en cours de validité.

### **Plan canicule2017**

La période de veille saisonnière va du 1er juin au 31 août 2017

Comme chaque année, les risques liés à la canicule réapparaissent et ne doivent pas être ignorés. Il faut adopter les bons gestes :

- Je bois régulièrement de l'eau, je ne bois pas d'alcool.
- Je mouille mon corps et je me ventile.
- Je mange en quantité suffisante.
- J'évite les efforts physiques
- Je maintiens ma maison au frais.
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma Mairie (où un registre est ouvert) ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Tel 05 53 61 19 80). Les informations données sont soumises aux règles de confidentialité.

### **Moustique tigre**

Une campagne d'information et de sensibilisation pour lutter contre le moustique tigre est ouverte.

Pourquoi lutter contre ce moustique ?

Le moustique tigre peut, dans certaines conditions très particulières\*, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika.

Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques :

Eviter la prolifération des moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies (en éliminant les eaux stagnantes ou réservoirs d'eau où le moustique se reproduit).

Se protéger contre les piqûres de moustiques (particulièrement lors de voyages dans des zones où le moustique tigre est présent).

Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale.

Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux, et touche de nombreux départements français.

En région Nouvelle-Aquitaine, l'implantation du moustique tigre est confirmée en Gironde, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

\*L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une deuxième piqûre à une personne saine.

### **Ramassage des ordures ménagères**

**Rappel** : Du 15 juin au 18 septembre la collecte des sacs noirs se fait deux fois par semaines : lundi et jeudi.

**Vérifiez le positionnement** de vos bacs en respectant les distances recommandées pour être sûr que la collecte soit faite.

### **Terrain de tennis du lotissement des Deux Berges**

Le court de tennis est interdit à toute personne pour des raisons de sécurité. Cf Arrêté du Maire affiché sur site.

### **Autorisations d'urbanisme : les nouveaux formulaires en ligne.**

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis modificatif, permis de démolir... tous ces formulaires sont accessibles à partir de la page internet de Service-public.fr sur les autorisations d'urbanisme (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>).

**Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage**

L'arrêté préfectoral du 7 octobre 2015 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Extrait :

Propriétés privées : Articles 20.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

**Réunion citoyenne du quartier**

La Castagné/Leyral le Vendredi 28 Juillet 2017 à 20h chez Lionel Delgado

**Horaires d'ouverture de la Mairie\* :**

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

**Horaires d'ouverture de la Poste \* :**

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

(Sauf périodes de congés)

**Informations par courriel et / ou SMS.**

La Municipalité souhaite mettre en place un système de communication directe qui peut diffuser collectivement des informations par Mails ou SMS. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service, vous devez transmettre vos coordonnées à la Mairie en allant sur le site de la Mairie, page d'accueil.

**Résultats communaux des élections législatives**

Voir site de la commune : [www.saint-capraise-de-lalinde.fr/resultats-elections](http://www.saint-capraise-de-lalinde.fr/resultats-elections)

**Utilisation du feu : attention nouvel arrêté !**

Voir page annexe

**Tour de France : mardi 11 juillet 2017**

L'accès et la traverse de la D660 seront impossibles de 12h30 à 18h00.

Voir page suivante

# Tour de France 2017

Le Tour de France 2017 traversera le département de la Dordogne le **MARDI 11 juillet 2017**. La caravane du tour circule deux heures avant les coureurs, elle partira de PERIGUEUX à 11H15 jusqu'à BERGERAC à 15h29.

Les quelques conseils qui suivent vous permettront de profiter pleinement du spectacle en toute sécurité et sans gêne pour vous ou les participants.

- L'itinéraire de la course sera privatisé une heure avant le passage de la caravane jusqu'à la fin de passage des coureurs, vous ne pourrez donc pas sortir de chez vous pendant cette période ;
- *Votre accès véhicule sur l'itinéraire sera condamné, ne prévoyez pas de l'emprunter ;*
- *Ne stationnez pas votre véhicule sur l'itinéraire emprunté par les coureurs ;*
- *Ne prévoyez aucun déplacement non urgent ce jour-ci car la circulation sera très perturbée ;*
- *Si vous quittez votre logement pour approcher la caravane, fermez celui-ci ;*
- *Ne laissez pas les enfants sans surveillance au bord de la route ;*
- *N'essayez pas de ramasser les objets publicitaires tombés sur la chaussée ;*
- *Ne vous placez pas sur la chaussée pour prendre des photos ;*
- *Ne cherchez pas à suivre la caravane après le dernier véhicule.*



Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

Groupement Gendarmerie de la dordogne  
en faisant le 17 ou allez sur le site internet de  
la société du Tour de France : [www.letour.fr](http://www.letour.fr)

## Infos

### Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 07 au 14 juillet	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 14 au 21 juillet	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 21 au 28 juillet	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 28 juillet au 04 août	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 04 au 11 août	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 11 au 18 août	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 18 au 25 août	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 25 au 01 septembre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 01 au 08 septembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 08 au 15 septembre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 15 au 22 septembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 22 au 29 septembre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 29 septembre au 06 octobre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 06 au 13 octobre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35

### Collecte de sang

La collecte de sang du 1<sup>er</sup> mars a connu une moindre participation. Nous vous rappelons l'importance vitale de ce don.

La prochaine collecte aura lieu le mardi 25 juillet de 15h00 à 19h00. L'Etablissement Français du Sang espère une nombreuse participation.

### Le Planning Familial

Le Planning Familial est une association féministe et d'éducation populaire. Le féminisme œuvre pour une société plus égalitaire, il appartient à tout le monde. Il sert les femmes comme les hommes et permet à chaque personne d'exercer ses choix librement et non pas selon son sexe de naissance.

Il est à votre écoute pour parler de sexualités, violences, droits de femmes, estime de soi, tous les tabous...

Planning Familial 24 - 74 boulevard Ampère - 24000 PERIGUEUX - 05 53 53 11 96 - [pf.dordogne@gmail.com](mailto:pf.dordogne@gmail.com)

Permanences : mercredi de 14 à 18 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 13h. sur rdv du lundi au jeudi.

### Risques liés aux centrales hydro-électriques

L'EDF rappelle les dangers que peuvent représenter les lâchers d'eau par les usines hydroélectriques. Soyez prudent, respectez la signalisation et renseignez-vous avant toute activité sur la Dordogne.

# Compte rendu des associations

## **Amicale des Anciens Militaires de Saint-Capraise**

### 8 juin. Cause-de-Clérans. Journée Indochine

L'Amicale Des Anciens Militaires de Saint-Capraise s'est associée à ses camarades de Clérans pour commémorer le 70ème anniversaire de la mort de Camille Chartran, un enfant du pays. Engagé en septembre 1944, il est volontaire pour l'Extrême Orient où il débarque en janvier 1946. Breveté parachutiste à Saïgon en août, il est affecté à la Demi Brigade de Parachutiste en septembre. Il part en opération en novembre 1947 au Tonkin dans le cadre de l'"Opération Léa". Il tombe au champ d'honneur à Loi-Xa, le 18 décembre 1947.

Au cours de cette cérémonie émouvante, un ancien des DINASSAUT (Divisions Navales d'ASSAUT), le Maître Principal Jean Couleaud, qui était en Indo de 1949 à 1952, s'est fait épingle la Médaille militaire par le Colonel Dartencet, DMD de la Dordogne.

Merci à Clérans pour leur excellent accueil !

### 18 juillet. Hommage à Pierre Rebinguet

Comme tous les ans, un hommage est rendu à Pierre Rebinguet, un capraisien Mort pour la France le 18 juillet 1961 à Tlemcen (Algérie).

Le rendez-vous est fixé à 11h00 précises au monument aux Morts. Après les allocutions et les dépôts de gerbe, les porte-drapeaux se rendront jusqu'à la salle des fêtes où un apéritif sera offert par la Municipalité.

Un repas convivial (melon, paëlla, fromage, dessert, vin et café) sera proposé à 15 €. Pour tous renseignements et réservations, contacter au plus tôt Marc Vinçotte, au 05.53.24.11.72 (14, imp. du Pourcal, 24150 St-Capraise)

## **Etat Civil**

### Mariages

15 avril 2017 Valentin-Viorel MURESAN et Laurie, Christelle GRAND

3 juin 2017 Benjamin Christian François ROUX et Océane Jeanne CLAIN-DARID

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

### Décès

2 avril 2017 Jean CAMARET

5 Juin 2017 Gérard FAUX

Nos sincères condoléances aux familles

## Calendrier des manifestations

	<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>LIEU et HEURE</b>	<b>ORGANISATEUR</b>
<b>JUILLET 2017</b>			
Mardi 11	Passage du Tour de France Voir infos complémentaires ci-dessus	Village- 15h-17h15	Tour de France
Mardi 18	Cérémonie à la mémoire de Pierre Rebinguet Repas Paëlla	Monument aux Morts- 11h Salle des Fêtes-12h	ADAM et Municipalité
Samedi 22	Fête votive. Manège. Marché gourmand Spectacle « Conflit de génération » par le Music Hall de Bergerac. Feux d'artifice	Place du Bicentenaire 19h 20h30  23h15	Municipalité- Comité des Fêtes
Mardi 25	Don du sang.	Salle des Fêtes- 15h-19h	EFS (Etablissement Français du Sang)- Municipalité
Vendredi 28	Réunion citoyenne du quartier La Castagné/Leyral	Chez Lionel Delgado 20h	La municipalité : Commission citoyenneté
<b>AOÛT</b>			
Mercredi 9	Cérémonie à la mémoire des morts au combat lors de l'attaque du barrage de Tuilières le 9 août 1944. Verre de l'amitié	Stèle de Tuilières- 18h  Salle des Fêtes EDF	Municipalité et familles des victimes
<b>SEPTEMBRE</b>			
Vendredi 15 Samedi 16 Dimanche 17	Journées du Patrimoine Vernissage : Exposition « 1870 en Périgord »	Salle des Fêtes- 18h 10h-12h---14h30-18h	Les Pesqueyroux
Jeudi 21	Journée Espace Economie Emploi	Salle des fêtes Toute la journée	Lalinde